

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
27 août 2001  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Dixième session extraordinaire d'urgence**  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est**  
**occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé**

**Conseil de sécurité**  
**cinquante-sixième année**

**Lettres identiques datées du 27 août 2001, adressées**  
**au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité**  
**par l'Observateur permanent de la Palestine**  
**auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Aujourd'hui, Israël, puissance occupante, a assassiné M. Mustafa El-Zibri (63 ans), un haut responsable palestinien, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Des hélicoptères de combat israéliens ont tiré deux missiles sur le bureau de M. El-Zibri, dans la ville de Ramallah, le tuant sur le coup. Le ciblage des dirigeants politiques palestiniens donne une nouvelle dimension aux crimes de guerre que sont les exécutions extrajudiciaires perpétrées à maintes reprises par les forces d'occupation israéliennes, cela apparemment en vue d'empêcher tout retour éventuel au processus de dialogue et de paix.

Aux premières heures du dimanche 26 août 2001 (heure de Palestine), les forces d'occupation israéliennes ont utilisé pour la troisième fois des avions de combat américains de type F-16 et F-15 et ont largué des bombes sur le siège de la police palestinienne, au milieu de la ville de Gaza, détruisant le bâtiment de quatre étages. Des avions de combat ont détruit aussi des bâtiments de la police dans trois autres villes palestiniennes.

Dimanche également, les forces d'occupation israéliennes ont utilisé des chars contre plusieurs postes de sécurité et, dans un cas, près de la ville palestinienne de Beit Hanoun, ils ont tiré à la mitrailleuse lourde sur un enfant de 18 ans, qui est mort, le corps criblé de balles. En outre, dimanche soir, les forces d'occupation israéliennes ont utilisé des hélicoptères de combat et ont tiré des missiles contre des postes de sécurité palestiniens dans les villes de Tulkarem et El-Bireh, détruisant plusieurs bâtiments.

Aux premières heures du vendredi 24 août 2001, les forces d'occupation israéliennes ont effectué un raid sur le village d'Abou Sneineh, à Al-Khalil (Hébron), dans une zone sous contrôle palestinien, faisant sauter deux maisons appartenant à des familles palestiniennes avant de se retirer. La partie d'Hébron qui demeure sous occupation israélienne est encore soumise à un couvre-feu. Vendredi également, les



forces d'occupation israéliennes ont tenté de commettre un autre crime en tirant des missiles sur une voiture à Naplouse. En outre, le jeudi 23 août 2001, les forces d'occupation israéliennes ont tué par balle un enfant de 11 ans, le touchant au coeur alors qu'il se trouvait près du camp de réfugiés de Khan Younis, dans la bande de Gaza.

Commentant les actes de l'armée israélienne, le chef de l'armée israélienne, le général de corps d'armée Shaul Mofaz, a déclaré le jeudi 23 août 2001 qu'environ 600 Palestiniens avaient été tués, 1 200 arrêtés et 10 000 blessés au cours des 11 derniers mois. M. Mofaz a dit également que les pertes et les arrestations étaient « les premiers accomplissements des militaires ». Des déclarations aussi ignobles affirment la poursuite de la campagne militaire sanglante menée par Israël contre le peuple palestinien et confirment la responsabilité du Gouvernement israélien et de l'armée israélienne pour toutes les atrocités commises par les forces d'occupation, y compris les crimes de guerre.

La présente lettre vient s'ajouter aux 65 lettres ci-après, datées entre le 29 septembre 2000 et le 22 août 2001, que nous vous avons précédemment adressées au sujet de la grave situation qui perdure dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem (A/55/437-S/2000/930; A/55/450-S/2000/957; A/55/466-S/2000/971; A/55/474-S/2000/984; A/55/490-S/2000/993; A/ES-10/39-S/2000/1015; A/ES-10/40-S/2000/1025; A/ES-10/42-S/2000/1068; A/ES-10/43-S/2000/1078; A/ES-10/44-S/2000/1093; A/ES-10/45-S/2000/1104; A/ES-10/46-S/2000/1107; A/ES-10/47-S/2000/1116; A/ES-10/48-S/2000/1129; A/ES-10/49-S/2000/1154; A/ES-10/50-S/2000/1173; A/ES-10/51-S/2000/1185; A/ES-10/52-S/2000/1206; A/ES-10/53-S/2000/1247; A/ES-10/54-S/2001/7; A/ES-10/55-S/2001/33; A/ES-10/56-S/2001/50; A/ES-10/57-S/2001/101; A/ES-10/58-S/2001/131; A/ES-10/59-S/2001/156; A/ES-10/60-S/2001/175; A/ES-10/61-S/2001/189; A/ES-10/71-S/2001/314; A/ES-10/72-S/2001/332; A/ES-10/75-S/2001/352; A/ES-10/76-S/2001/372; A/ES-10/79-S/2001/418; A/ES-10/80-S/2001/432; A/ES-10/81-S/2001/447; A/ES-10/82-S/2001/463; A/ES-10/83-S/2001/471; A/ES-10/84-S/2001/479; A/ES-10/85-S/2001/486; A/ES-10/86-S/2001/496; A/ES-10/87-S/2001/504; A/ES-10/88-S/2001/508; A/ES-10/89-S/2001/544; A/ES-10/90-S/2001/586; A/ES-10/91-S/2001/605; A/ES-10/92-S/2001/629; A/ES-10/93-S/2001/657; A/ES-10/94-S/2001/669; A/ES-10/95-S/2001/686; A/ES-10/96-S/2001/697; A/ES-10/97-S/2001/708; A/ES-10/98-S/2001/717; A/ES-10/99-S/2001/742; A/ES-10/100-S/2001/754, A/ES-10/101-S/2001/783; A/ES-10/102-S/2001/785; A/ES-10/103-S/2001/798; A/ES-10/104-S/2001/812 et A/ES-10/105-S/2001/814).

J'ai le regret de vous informer que six autres Palestiniens, dont le martyr mentionné plus haut, ont été tués par les forces d'occupation israéliennes, ce qui porte à 583 le nombre total de Palestiniens tués par les forces israéliennes d'occupation. (Le nom des martyrs figure dans l'annexe à la présente lettre.) En outre, le nombre total de civils palestiniens blessés, nombre d'entre eux grièvement et de façon permanente, continue d'augmenter chaque jour.

Compte tenu de la situation sur le terrain, il est d'autant plus regrettable que le Conseil de sécurité ne soit pas parvenu, la semaine dernière, à adopter la résolution nécessaire sur la situation, du fait d'une menace de veto formulée par un membre permanent du Conseil. Nous sommes au regret de dire qu'un tel échec ne peut qu'avoir envoyé le mauvais message à la puissance occupante. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale ne peuvent se dérober à leurs responsabilités à

l'égard de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et à l'égard de la campagne militaire israélienne menée contre le peuple palestinien.

Aujourd'hui, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a déclaré : « La crise a porté la tension dans la région à des niveaux que nous n'avions pas connus depuis de nombreuses années ». Il a ajouté : « Je pense que la communauté internationale est dans l'obligation de faire tout ce qu'elle peut pour mettre un terme à ces tourments ». Nous approuvons la déclaration du Secrétaire général.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Nasser **Al-Kidwa**

**Annexe aux lettres identiques datées du 27 août 2001, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité  
par l'Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Nom des martyrs tués par les forces israéliennes  
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem\*  
(du jeudi 23 août au lundi 27 août 2001)**

**Jeudi 23 août 2001**

Mohammed Zu'rub (11 ans)

**Samedi, 25 août 2001**

1. Hisham Abu Jamous
2. Amin Abu Hatab
3. Alaa Abu Bakrah

**Dimanche 26 août 2001**

Ibrahim Hassan Sharaf (18 ans)

**Lundi 27 août 2001**

Mustafa El-Zibri

---

---

\* Nombre total de Palestiniens tués par les forces israéliennes depuis le 28 septembre 2000 : 583.